

COMPTE RENDU AUDIOCONFERENCE CORONAVIRUS ILE DE FRANCE DU 16 NOVEMBRE 2020

Principaux thèmes évoqués lors de cette audioconférence avec le DI Ile de France:

- En préambule, le DI nous informe d'un contact formel avec le sous-directeur des affaires immobilières de Bercy avec l'objectif d'améliorer les conditions de travail des agents de la BSM, en particulier l'hébergement immobilier.
- Quelques données chiffrées sur la période du 5 novembre au 12 novembre 2020 : 402 agents en télétravail au moins un jour, 7 agents nouveaux malades COVID 19 ce qui porte à 32 agents malades COVID 19 depuis le 26 octobre 2020. Le DI reconnaît que la situation sanitaire reste préoccupante et que la vigilance est de vigueur.
- Concernant le télétravail, il continue à se développer en Ile de France. Sur 674 agents AG/OP-CO, 484 agents bénéficient d'une autorisation de télétravail COVID ou d'un conventionnement. Des marges de progression existent dans certains services de la DR de Paris. En terme de matériel à distribuer aux agents, une optimisation est nécessaire, car le stock d'ordinateurs portables disponibles est désormais faible. Il est envisagé dans certaines situations particulières (ex : télétravail sur 5 jours) la fourniture d'ordinateurs fixes neufs.
- Le DI a établi 2 notes administratives en date des 6 et 10 novembre 2020 qui précisent les conditions d'exercice en Ile de France en période d'urgence sanitaire COVID. Les séances de TPCI avec contact physique sont absolument proscrites jusqu'à nouvel ordre, seules les séances théoriques sont autorisées.
- Une Task-Force sur le travail modulable a été constituée au sein de la DI Ile de France. Outre le DI, elle comprend en base socle l'adjointe au DI, les TSI de Paris, le chef du service PACI, la psychologue du travail, les chefs de pôle de la DI. Il s'agit de réfléchir à l'adaptation de l'activité des services en cette période de crise sanitaire.
- Arrivée de stagiaires ACP2 en Ile de France : Ils sont affectés à compter du 16 novembre dans leurs différents services.



Pour les agents stagiaires AG/OP-CO, la position administrative de télétravail sera adaptée : le chef de la GRH Ile de France nous informe de la mise en place de modules de formation à distance afin de maintenir le niveau général des connaissances des agents stagiaires.

- Le sujet de la prise en charge du PASS NAVIGO pour la partie non remboursée a été également évoquée pendant l'audio. Le DI Ile de France a adressé 2 notes écrites à Mme PECRESSE, présidente du Conseil Régional Ile de France et D'Ile de France Mobilités, lui expliquant l'utilité sociale de la douane en Ile de France (contribution active à la politique de sécurisation contre les grands trafics, le recueil de renseignements, la sécurisation des approvisionnements et des opérations de dédouanement en temps de crise).

N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté et surtout prenez soin de vous.

LES REPRESENTANTS USD FO

Jean-François RENON et Philippe MATHIEU